

La Bénédiction Paternelle et Maternelle



Est-il rien de plus beau au foyer domestique que de voir les enfants, du plus petit au plus grand, se présenter chaque soir avec recueillement, à leur père et à leur mère, et s'incliner devant eux pour être bénis ?

Dans ce seul spectacle, on voit la famille honorée, l'autorité respectée, l'affection sanctifiée, le foyer consacré. Ah ! puissent nos familles reprendre cette sainte et touchante habitude !

Quels beaux exemples nous offre l'histoire de la bénédiction paternelle et maternelle !

Les pères et les mères des martyrs bénissaient, dans les prisons, leurs fils et leurs filles, et cette bénédiction les remplissait d'un nouveau courage.

Sainte Macrine bénissait ses petits fils, qui devaient devenir plus tard le grand saint Basile et saint Grégoire de Nysse. Près d'elle, Nonna bénit aussi son fils, Grégoire de Nazianze, et le consacra tout enfant à Jésus-Christ en lui plaçant les deux mains sur les Saintes Ecritures.

"Biau, cher fiz, disait saint Louis près d'expirer sur le rivage de Tunis, je te donne toutes les bénédictions que le bon père peut donner à fiz."

Le jeune Jean Gerson, plus tard chancelier de l'Université de Paris, défilait chaque jour à la tête de ses onze frères et sœurs, devant la bénédiction de son père et de sa mère.

Saint François de Sales s'agenouillait aussi tous les jours devant ses parents, en attendant qu'ils se missent à leur tour à genoux devant leur fils consacré par l'onction épiscopale.

"Après le souper, dit l'historien de Sainte Chantal, cette sainte mère se retirait de bonne heure avec ses enfants, leur faisait réciter les prières du soir, auxquelles elle ajoutait toujours un *De Profundis* pour feu le baron leur père, puis chacun faisait son examen, prenait la bénédiction du bon ange, disait tout haut et tous ensemble l'*In manus*, après quoi elle donnait de l'eau bénite et sa bénédiction à ses enfants, et les faisait coucher modestement."

On lit dans l'historien de Thomas Morus : "Les enfants, parmi nous, ont coutume de demander soir et matin, à genoux, la bénédiction de leur père et de leur mère ; c'est en Angleterre l'usage général. Mais je dois dire que, devenus grands, mariés ou élevés à quelque dignité de l'Eglise ou du siècle, ils ne s'astreignent pas à la même coutume ou ne la suivent que rarement. La fidélité de Morus en fut d'autant plus remarquable, car tant qu'il eut son vieux Père, et même pendant qu'il était chancelier d'Angleterre, Thomas ne manqua jamais de venir humblement lui demander chaque soir sa bénédiction."

Que la bénédiction paternelle et maternelle ait donc sa place d'honneur à tous les foyers chrétiens.

Vous l'accomplirez, pères et mères, selon le rit simple, familial et religieux des anciens.

Quand, après la prière du soir ou avant de se retirer, vos enfants se seront approchés de vous pour vous donner le salut, vous placerez un instant votre main sur leur tête et vous tracerez du doigt la croix sur le front de chacun en disant : *Dieu te bénisse, mon enfant*, ou bien : *Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit*, ou même silencieusement. C'est le bonsoir des chrétiens, un bonsoir religieux qui rappelle les pensées de l'éternité.

MGR. BAUNARD.